

## DÉTERGENTS ACIDE

Nous déclarons que :

- Le produit indiqué ci-dessous est contrôlé par le Service Contrôle Qualité d'AEB S.p.A. suivant la procédure d'échantillonnage et de suivi prévue par le Système de Management Qualité d'entreprise UNI EN ISO 9001.

- Les colis sont approuvés pour le transport dans ADR, si nécessaire.

Par la présente, nous certifions que le produit et son étiquetage sont conformes à :

- Règlement EU / 1272/2008 - CLP et modifications ultérieures
- Règlement CE 1907/2006 - concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques (REACH)
- Règlement EU / 648/2004 (relatif aux détergents) et s.m.i.

Le cas échéant, ils respectent :

- Règlement UE / 528/2012 (règlement biocide).
- Règlement CE 1223/2009 - relatif aux produits cosmétiques

**Produit:** **CELOPOL LIQUID**

**Spécification:** Désincrustant

FR\_2141220

Paramètre	u.d.m.	Intervalle
Aspect	sensorielle	Liquide limpide incolore
Densité	g/ml	1,05 - 1,15
pH en solution à 3%	Colog H+	1,5 - 2,5
pH	Colog H+	0,5 - 1,5
Acide sulfamique titrable au conditionnement	%	13 - 14
Pureté matières premières (Détergents)	Attestation	Conformes aux normes en vigueur
Adéquation schéma HACCP	Conformité	Pour le traitement de surfaces, sujet au rinçage
Allergènes*	Attestation	Non applicable (détergent à rinçage)

\*Produit détergent avec rinçage, non soumis à la réglementation sur les allergènes alimentaires

Les paramètres spécifiques indiqués sont évalués par lot ou échantillon, en considérant les données analytiques et la fiche technique des matériels adoptés, dans le cadre du système de contrôle pour le maintien des intervalles de conformité définis.

Les données déclarées représente le résultat de l'activité du Contrôle Qualité. Les valeurs indiquées expriment la donnée moyenne du produit sur la totalité des lots réalisés. Cette fiche n'exempte pas l'acheteur de son propre contrôle, ni n'atteste les propriétés particulières pour applications spécifiques.

Emis de façon électronique par le Service Qualité le:

14/12/20

